**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC EST PROFESSIONNELS DE L'IMMO, 31 RUE JEAN WENGER VALENTIN 67000 STRASBOURG déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Frédéric TORRES, représentant de la société 12 BURGONDE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe BAT A 1 ROUTE DE VILLEPECLE 91280 ST PIERRE DU PERRY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
FVT SAS RCS 508 050 994 rep par son Président Mr Frédéric TORRES	50	500 €
OUREA SAS RCS 980 396 980 rep par son Président Mr Thomas THERIN	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 octobre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC EST PROFESSIONNELS DE L'IMMO, 31 RUE JEAN WENGER VALENTIN 67000 STRASBOURG déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Frédéric TORRES, représentant de la société 12 BURGONDE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe BAT A 1 ROUTE DE VILLEPECLE 91280 ST PIERRE DU PERRY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
FVT SAS RCS 508 050 994 rep par son Président Mr Frédéric TORRES	50	500 €
OUREA SAS RCS 980 396 980 rep par son Président Mr Thomas THERIN	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

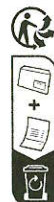
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 octobre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et Approuvé

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC EST PROFESSIONNELS DE L'IMMO, 31 RUE JEAN WENGER VALENTIN 67000 STRASBOURG déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Frédéric TORRES, représentant de la société 12 BURGONDE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe BAT A 1 ROUTE DE VILLEPECLE 91280 ST PIERRE DU PERRY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
FVT SAS RCS 508 050 994 rep par son Président Mr Frédéric TORRES	50	500 €
OUREA SAS RCS 980 396 980 rep par son Président Mr Thomas THERIN	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 octobre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et Approuvé